

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 127/2025

A LA SOCIETE NEW MIRAK SARL

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'impression de calendrier de table, agenda, carte de vœux, dépliants en version anglaise et française, conclu avec les Fonds de Promotion de l'Industrie « FPI », pour un montant total hors taxe de dollars américains cent septante quatre mille trois cent trois (USD 174 303) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille deux cent vingt, douze centimes (USD 1 220,12), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/07/2025.

Directeur Administratif et Financier

Scellu de l'Etablissement

